

Ma convention de stage : Comment ? Quand ?



Comment l'obtenir ?

La **saisie** de la convention se fait **en ligne 3 semaines minimum** avant le début du stage.

Vos contacts pour sa gestion

Encadrement pédagogique

Stage obligatoire ? L'enseignant responsable de l'UE stage ou insertion professionnelle

Stage non-obligatoire ? L'enseignant référent des stages (voir avec le bureau des stages de la DOSIP en cas de besoin)

Gestion administrative de votre convention

Stages obligatoires IUT ? L'enseignant responsable de la gestion des stages de votre formation

Stages obligatoires UFR ? Le bureau d'accompagnement aux études de votre UFR

Stages non-obligatoire ? Le bureau des stages de la DOSIP

Quand la demander ?

- * Stage en France : saisie au minimum 20 jours avant le début du stage
- * Stage à l'étranger : saisie au minimum 30 jours avant le début du stage

En quelles langues ?

Français, anglais, espagnol (le choix se fera au moment de l'édition)